

OBJECTIF

L'objectif de l'hygiène hospitalière est de prévenir la diffusion et la transmission de micro-organismes au patient et au personnel en respectant les procédures de prévention du risque infectieux permettant d'assurer la qualité et la sécurité des soins. Elle concerne toutes les catégories professionnelles et tous les types d'activités rencontrés dans les centres hospitaliers et établissements médico-sociaux.

DEFINITION

- Une infection est dite associée aux soins si elle survient au cours ou au décours d'une prise en charge (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative) d'un patient, et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge.
- Lorsque l'état infectieux au début de la prise en charge n'est pas connu précisément, un délai d'au moins 48 heures ou délai supérieur à la période d'incubation est couramment accepté pour définir une IAS.
- Pour les infections de la plaie opératoire, elle inclut toute infection survenue :
 - dans les 30 jours suivants l'intervention
 - dans l'année qui suit l'intervention, pour la mise en place d'une prothèse ou d'un implant.
- L'infection associée aux soins peut survenir dans toutes les structures de soins :
 - Quand elle est contractée en établissement de santé, il s'agit d'une infection nosocomiale.
 - Quand elle est contractée dans une structure hors établissement de santé (ex EHPAD), il s'agit d'une infection associée aux soins.
- L'infection associée aux soins (IAS) concerne donc les patients, les résidents, mais également les professionnels de santé et les visiteurs.



ORGANISATION DE LA GESTION DU RISQUE INFECTIEUX

QUI ?	QUOI ?	COMMENT ?
CME Commission Médicale de l'Etablissement	Pilotage de la politique de lutte contre les infections associées aux soins	Inclusion du volet de lutte contre les infections associées aux soins dans le projet médical et le projet d'établissement
CLIN/CLIAS Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales/ Associées aux Soins	Coordination des actions de lutte contre les infections nosocomiales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration et validation de la politique, des procédures et du programme d'actions ✓ Suivi des actions et du bilan annuel ✓ Avis en cas de travaux ✓ Signalements en externe
EOH/UHLIN Equipe Opérationnelle d'Hygiène/Unité d'Hygiène et de Lutte contre les Infections Nosocomiales	Mise en place du programme d'actions de lutte contre les infections nosocomiales (en lien avec le Président du CLI/CLIAS, la Direction des Soins, le réseau des correspondants d'hygiène, les blanchisseries, les cuisines)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation du programme d'actions ✓ Elaboration du bilan d'actions ✓ Veille réglementaire ✓ Mise en place des actions (surveillances, audits, enquêtes, formations, élaboration et réactualisation des procédures) ✓ Présentation des résultats au CLIN/CLIAS ✓ Suivi des signalements en interne ✓ Analyse des événements indésirables (EI) infectieux graves en lien avec la gestionnaire des risques associés aux soins
GESTIONNAIRE DES RISQUES associés aux soins	Intégration de la gestion du risque infectieux dans la gestion globale des risques (en lien avec la Direction Qualité)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inclusion du volet de gestion du risque infectieux dans le programme QGDR (Qualité Gestion des Risques) ✓ Participation aux réunions du CLIN/CLIAS ✓ Appui méthodologique ✓ Cartographies des risques ✓ Suivi et analyse des EI, des signalements IAS
RESEAU DES CORRESPONDANTS D'HYGIENE	Lien entre l'EOH/UHLIN et les services	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Relais d'informations ✓ Participation aux audits et aux enquêtes ✓ Participation aux groupes de travail
LABORATOIRE	Suivi de l'écologie microbienne	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transmission des résultats des prélèvements microbiologiques aux unités ✓ Transmission des alertes microbiologiques à l'EOH/UHLIN ✓ Participation aux surveillances (BMR, bactériémies) ✓ Elaboration du bilan de l'écologie microbienne
MEDECIN DU TRAVAIL	Suivi des risques infectieux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivi des AES, formations AES ✓ Suivi des vaccinations ✓ Participation à la cartographie des risques professionnels
SERVICES TECHNIQUES	Suivi des risques liés à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carnet sanitaire « eau /air» ✓ Préparation et suivi des travaux ✓ Formations « Risque légionelles »